

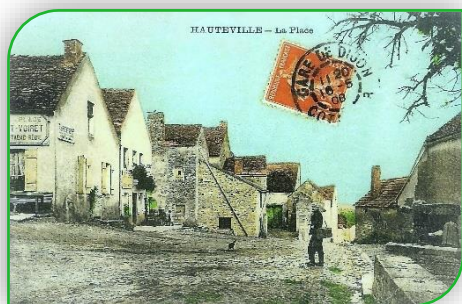
AUTREFOIS LES DEUX CAFES

CAFE TAISANT-MORTUREUX et CAFE SAVROT-VOIRET

Sur la place centrale du village, il y a eu deux cafés jusqu'aux années 1970, cohabitant avec harmonie.

Le café SAVROT-VOIRET : débitant de boissons et marchand de tabac

Le café TAISANT-MORTUREUX : marchand de vins, épicerie, mercerie et ...salle de bal !



René Robin raconte : « la cabine téléphonique était située dans l'étable au fond du bistrot Taisant-Mortureux. On entendait tout ce qui se disait, d'où, évidemment, les commérages dans le village ! »

En mars 1907, le Conseil Municipal, sur la base de l'article 9 de la loi du 17/07/1880 décide qu'à l'avenir, aucun débit de boissons ne peut s'établir à une distance de moins de 100 mètres de l'école communale, de l'église et du cimetière.

Trop tard ... il y avait déjà deux bistrots en face de l'église et près de l'école !

